

---

## Compte rendu du Conseil Municipal du 22 février 2013

### Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité.

### Divers

✓ **SMICTOM** : Les comptes du SMICTOM sont excédentaires et, de ce fait, une réduction de 3% va être appliquée sur le montant par habitant auprès de la Communauté de Communes. Il ajoute que le SMICTOM s'est prononcé contre la suppression de l'incinération à une très large majorité de ses membres. M. le Maire ajoute que depuis l'abandon du projet de construction d'une nouvelle usine d'incinération la participation par habitant s'est stabilisée. Il pense que des solutions globalisées devraient être privilégiées au niveau départemental.

✓ **Syndicat du collège de Montbazou** : Frédéric LUCIER précise que le budget a été reconduit avec une participation à charge des communes de 16 €/élève.

✓ **SITS- Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires** : Frédéric LUCIER signale que le budget du syndicat a été voté avec une participation à charge des communes de 2,50 €/élève. Il ajoute que le syndicat s'oriente vers une mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour 2014 pour diverses raisons dont l'absence de cars disponibles pour assurer le transport des enfants sur le ½ journée supplémentaire.

✓ **SAVI** : Arlette DUCHÊNE précise que l'adhésion au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre entraîne d'office l'adhésion au FDGDON 37 (Fédération départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles d'Indre et Loire). Il s'avèrera nécessaire de trouver un ou des piègeurs sur la commune. La formation et la fourniture du matériel nécessaire seront assurés par le FDGDONG qui versera une indemnité de 2 € par ragondin et rat musqué pris.

M. le Maire ajoute qu'il a rencontré le technicien du SAVi pour le projet communal de bassin de rétention ou retenue colinaire dans le secteur des Penlous. Le projet lui semble pertinent mais une étude plus approfondie sera nécessaire pour affiner le projet (une grosse retenue ou plusieurs petites...)

✓ **CCSMT** : Pour faire suite à la réunion tourisme, Anita Ravion informe les élus que la mise en œuvre de la seconde tranche d'aménagement des chemins de randonnée pédestre est prévue pour juin. Elle ajoute que le camping de Nouâtre reste déficitaire de 10 000 € (déficit de fonctionnement en diminution) et que le coût de fonctionnement des Passerelles, pour une année, est de l'ordre de 82 000 € ce qui correspond aux prévisions.

Gérard LEGRAND se fait le rapporteur de la réunion sport et culture qui a fait le point sur les problèmes de fonctionnement du gymnase de Nouâtre : stationnement anarchique, parking éloigné et mal éclairé, souci d'accès pour les accompagnants, coût de gestion de la structure .....

### Affaires scolaires

✓ **Conseil d'école** : Xavier GAUTHIER fait le point sur le conseil d'école qui a abordé les points suivants :

- Exercice de mise en sécurité
- Sorties, animations et projets scolaires dont 2 journées à l'Ile de ré en mai pour les classes maternelles, un spectacle avec une partie de la fanfare des pompiers de Paris....

- Travaux communaux : présentation du projet d'agrandissement et de réaménagement du restaurant scolaire avec service des repas salle des Albizzias pendant les travaux et remplacement de la couverture de la salle.

- points sur les budgets des coopératives USEP et OCCE

- Rythmes scolaires : le conseil d'école adopte à l'unanimité la motion proposée par les parents et propose de repousser l'adoption du dispositif à la rentrée scolaire 2014.

✓ **Rythmes scolaires et réunions diverses** : Xavier GAUTHIER fait donner lecture de la motion des parents d'élèves qui stipule que « l'organisation concrète qui est proposée ne remplit pas les conditions minimum pour améliorer la scolarisation des enfants, nous préférons donc que cette réforme ne soit pas mise en place, qu'elle soit retravaillée pour trouver des solutions appropriées. »

M. le Maire fait le point sur les diverses réunions et rencontres concernant ce projet. Il propose d'envisager le report à 2014. Des élus se demandent s'il appartient bien aux collectivités de réfléchir pour compenser et financer ce que l'éducation nationale décide. La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

## **Eau potable**

### **Résultats 2012**

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	22576,94	36262,48	13685,54
Investissement	16163,28	80361,14	64197,86
Restes à réaliser en Investissement	91771,00	17952,00	-73819,00

**Affectation des résultats 2012** : Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 13 685,54 € et décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter la totalité de ce résultat en report à nouveau sur la section de fonctionnement. Il adopte aussi à l'unanimité, à main levée, le compte administratif et le compte de gestion 2012 pour ce budget annexe.

**Vote du budget 2013** : Le budget 2013 est adopté à l'unanimité, à main levée, comme suit :

	Fonctionnement	Investissement		
		Restes à réaliser	Propositions	total
Dépenses	48985,54	91771,00	36878,86	128649,86
Recettes	48985,54	17952,00	110697,86	128649,86

## **Assainissement**

### **Résultats 2012**

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	41018,88	64452,73	23433,85
Investissement	62889,42	137159,83	74270,41
Restes à réaliser en Investissement	40602,00	0,00	-40602,00

**Affectation des résultats 2012** : Le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 23 433,85 € et décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter la totalité de ce résultat en report à nouveau sur la section de fonctionnement. Il adopte aussi à l'unanimité, à main levée, le compte administratif et le compte de gestion 2012 pour ce budget annexe.

**Vote du budget 2012** : Le budget 2012 est adopté à l'unanimité, à main levée, comme suit :

	Fonctionnement	Investissement		
		Restes à réaliser	Propositions	total
Dépenses	80193,95	40602,00	1032428,40	1073030,40
Recettes	80193,85	0,00	1073030,40	1073030,40

### **Budget- Finances**

- **Achat d'un immeuble rue Dame Milon :** La commune souhaite une estimation de ce bien dont le projet d'acquisition remonte à plusieurs années afin de se prononcer définitivement. L'achat de cet immeuble permettrait d'élargir l'un des accès au futur lotissement.
- **Taxe d'aménagement et exonérations facultatives :** Le conseil municipal, à l'unanimité, à main levée, décide que seront exonérées en totalité les surfaces de stationnement intérieur, annexes aux locaux d'habitation et d'hébergement financés avec certains prêts aidés de l'Etat dont les PLUS, PLS ou PSLA, voire d'autres financements permettant de bénéficier du taux de TVA réduit prévu à l'article 278 sexies du code général des impôts lorsque ces locaux n'ont pas bénéficiés d'une exonération facultative totale.
- **Ouverture de crédits et autorisation de paiement :** M. le Maire précise que le budget général de la commune ne sera pas voté avant mars prochain alors que des travaux prévus en fin d'année vont être mis en œuvre avant ce vote. Le Conseil Municipal autorise le paiement des dépenses ci-dessous pour les montants maximum mentionnés :

programme	intitulé	restes à réaliser	crédits à ouvrir
2132- 18	Grosses réparations aux bâtiments communaux	0,00	15000,00
21318-41	Restaurant scolaire	0,00	5000,00
	<b>Total</b>		<b>20000,00</b>

### **Travaux communaux**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, à main levée, de déposer un dossier de demande de subvention au titre des amendes de police pour la réalisation de travaux de mise en sécurité rue des Champs Gibert pour une dépense estimée à 25 000 € H.T.

### **Personne Communal**

Afin de faire face aux évolutions de carrière des agents les élus décident, à l'unanimité, à main levée, de modifier le tableau des effectifs du personnel communal.

### **Réunions à venir**

- Commission voirie **jeudi 7 mars à 17h30** en mairie
- Commission Bâtiments **mercredi 13 mars à 18h00** en mairie
- CCAS **mardi 19 mars à 17h00** en mairie
- Prochain CM **Vendredi 22 mars à 20h00** en mairie

### **Questions diverses**

- Un don de 50 € fait par l'association de tir à l'arc de Cléré les Pins sera affecté au profit de la Bibliothèque communale .
- Gérard LEGRAND demande si la communauté de communes du val de l'Indre et les communes adhérentes ont délibérés sur l'a demande d'adhésion de la commune de Villeperdue. Il s'avère que la CCVI n'a pas encore délibéré sur le sujet.
- Anita RAVION remarque que les choses bougent au niveau d'Isoparc. Il s'avère qu'une chargée de commercialisation a été recrutée et que divers projets d'implantation d'activités sont réalisées ou en

cours dont l'hôtel communautaire, une crèche, la Perception, TLD, Touraine Agrégâts, l'entreprise DUBOIS, Véolia, la création d'une salle de séminaire et de restauration dans la ferme de Thais...

- Isabelle DUFRAISSE demande le remplacement éventuel du miroir de Près l'Arche.
- Nathalie NOMINE demande à quel moment sera effectuée la peinture de la salle de conseil.
- Xavier GAUTHIER souhaite savoir où en est le bulletin communal : le bon à tirer a été signé et la distribution de ce bulletin aura lieu en mars.

La secrétaire de séance